
MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 3 septembre 2020 à 20 h 30

Présentation du projet éolien par la société 3N développement aux membres du conseil. La société 3N va lancer les différentes études afin de s'assurer de la faisabilité du projet. Des réunions publiques seront organisées. Celles-ci permettront aux citoyens de s'approprier le projet.

Une délibération sera prise pour le versement d'une retenue de garantie à la société qui a effectué l'électricité au bâtiment communal.

Les travaux pour l'enfouissement du réseau électrique au village de la Buzatière doivent commencer le 14 septembre.

Deux personnes sont désignées pour représenter la commune au conseil d'administration de la Mégisserie. Titulaire : Melle LEONARD et suppléant : Mr CLARISSE.

Mrs PUYHARDY et BOHERS sont élus pour être membre de la commission des impôts de la communauté de communes Porte Océane du Limousin.

Des travaux en régie vont être effectués sur le chemin des Vigeries- Bataillou afin que ce chemin devienne plus praticable.

Des membres du conseil municipal ont été désigné pour lancer le projet concernant l'étude de l'aliénation des chemins.

Pour l'aménagement du bâtiment communal, une demande de subvention va être effectuée auprès du conseil départemental et de l'état. Le montant des travaux est estimé à 24 353.51 € HT.

Concernant la rénovation de la toiture de l'église, le montant des travaux est estimé à 131 210 € HT avec commencement des travaux au 2^{ème} semestre 2021. Une demande de subvention va être faite auprès du conseil départemental et auprès de l'état.

Le conseil départemental a effectué un comptage sur la RD87 au niveau de la martinie pour vérifier la vitesse de la circulation à cet endroit.

La commission « communication » va se saisir de la rédaction du bulletin municipal et réfléchir sur la faisabilité du Noël des enfants.

Du compomaq va être étendu pour combler les trous au chemin de la Grue.

**A Chéronnac, le 5 septembre 2020.
Le Maire,**